

Je me prépare à l'évaluation

145 1. Soit p_1 la proportion des personnes interrogées ayant de moins de 25 ans.

On a $p_1 = 25 \%$.

Soit p_2 la proportion des personnes qui optent pour la téléconsultation parmi les personnes interrogées ayant de moins de 25 ans. On a $p_2 = 60 \%$.

La proportion p des jeunes de moins de 25 ans qui optent pour la téléconsultation parmi les personnes interrogées vérifie : $p = p_1 \times p_2$ donc $p = 0,25 \times 0,6 = 0,15 = 15 \%$.

Les jeunes de moins de 25 ans qui optent pour la téléconsultation représentent 15 % des personnes interrogées.

2. $1\,200 \times 0,15 = 180$ donc 180 jeunes de moins de 25 ans préfèrent la téléconsultation.